

APPEL DE CANDIDATURES
POSTE DE TITULAIRE DE CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA
EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET TRADUCTION
CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES (CRSH, NIVEAU 1)

Le [Département de langues, linguistique et traduction](#) de l'Université Laval lance un appel à candidatures pour des Chaires de recherche du Canada (niveau 1) du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

Le Département langues, linguistique et traduction est une unité de la [Faculté des lettres et des sciences humaines \(FLSH\)](#), qui regroupe le plus grand nombre de programmes offerts à l'Université Laval. Le corps enseignant de la FLSH, composé de plus de 300 membres, reflète bien la diversité de ses centres d'intérêt. Elle a pour mission de promouvoir l'enseignement et la recherche dans plusieurs domaines, fédérés autour de ses quatre départements (Département des sciences historiques, Département de linguistique, langues et traduction, Département de littérature, théâtre et cinéma et Département d'information et communication) qui explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions. Par leurs projets parmi les plus innovateurs en sciences humaines, en arts et en lettres, les chercheurs et les chercheuses et les créatrices et les créateurs de la Faculté contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, littéraires, artistiques et politiques des sociétés contemporaines et passées. Animé par une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, l'environnement de recherche de la Faculté compte sur des ressources scientifiques et technologiques qui la placent à l'avant-scène des pratiques d'aujourd'hui.

Engagée dans son milieu et dans la collectivité, l'**Université Laval** s'inscrit comme un partenaire majeur de grands acteurs de la Ville de Québec et contribue aux innovations canadiennes en matière de développement, de recherche et de transfert des connaissances. Par le partage des savoirs, la mise en valeur de ses expertises et sa culture d'inclusion des diversités, elle contribue à l'essor de la communauté de façon durable. L'Université Laval rayonne internationalement grâce à plus de 275 centres, chaires, instituts et autres regroupements de recherche, dont 82 chaires de recherche du Canada. La communauté lavalloise regroupe plus de 1 600 membres du corps professoral et plus de 43 000 étudiantes et étudiants. Pour en savoir davantage sur l'Université Laval, visitez www.ulaval.ca. Pour mieux connaître la Ville de Québec, consultez <https://www.quebecregion.com/fr/>

Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion

Conformément à ses propres politiques de recrutement, notamment au « Programme d'accès à l'égalité d'emploi », l'Université Laval favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les candidates et tous les candidats. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires.

Ainsi, l'Université Laval a défini son [Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) en vue d'accroître la représentativité des femmes, des Autochtones, des personnes en situation de handicap et de celles appartenant aux minorités visibles aux postes de titulaires de Chaires de recherche au Canada (CRC) au sein de notre institution.

Afin de respecter ces engagements, **seules les personnes candidates possédant les compétences requises ET s'étant auto-identifiées comme membre d'au moins un de ces quatre groupes sous-représentés (femmes, Autochtones, personnes en situation de handicap et personne appartenant aux minorités visibles) seront sélectionnées au terme du présent concours.** L'Université Laval ne peut déposer d'autres types de profils de candidatures tant que ses cibles de représentation ne sont pas atteintes, et ce, conformément aux exigences du Programme des CRC.

Pour de plus amples explications sur les justifications de ces engagements envers l'EDI ainsi que pour connaître les écarts de représentation que l'Université doit combler d'ici 2029, nous vous invitons à consulter [les pages web dédiées à l'EDI](#) ainsi que celles du [Programme des CRC](#).

Mesures d'adaptation

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, et ce, en toute confidentialité. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, ou si vous avez toute question en lien avec votre candidature ou sur le processus de sélection, nous vous invitons à communiquer avec la coordination des ressources humaines de la Faculté des lettres et des sciences humaines à l'adresse suivante rh-crc@fsh.ulaval.ca.

A. Profil recherché

Le [Programme de chaires de recherche du Canada](#) (CRC) vise à attirer et retenir certains des chercheurs et chercheuses parmi les plus accomplis et prometteurs au monde.

Les chaires de niveau 1 dites « seniors » sont destinées à des chercheuses et chercheurs exceptionnels reconnus par leurs pairs comme des leaders mondiaux dans leur domaine. Ces chaires, d'une durée de sept ans et renouvelables une fois, sont d'une valeur de 200 000\$ par année et contribuent à financer le salaire de la personne titulaire.

Les candidates et candidats à une chaire de niveau 1 doivent proposer un programme de recherche original, novateur, de la plus haute qualité et avoir des compétences en enseignement et supervision d'étudiants et étudiantes de cycles supérieurs.

Interruptions de carrière et situations personnelles

Dans le respect des valeurs de diversité et d'équité, l'Université Laval reconnaît que les interruptions de carrière et les situations personnelles comme un congé parental, un congé de maladie prolongé, une formation clinique, des soins à un membre de la famille ainsi qu'un handicap peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les candidates et candidats sont ainsi invités à identifier et expliquer, le cas échéant, ces effets afin qu'ils soient pris en compte lors de l'évaluation de leur candidature.

La personne choisie par le Département devra franchir avec succès deux sélections internes à l'Université Laval dans le cadre des [concours de sélection des CRC](#) et une évaluation par le Programme des CRC. Pour en savoir plus sur le programme et les critères d'admissibilité et de sélection au niveau national veuillez consulter le site Web [Programme de chaires de recherche du Canada](#).

B. Description du poste

À l'ère du numérique, qui opère un changement sociétal d'envergure, la traductologie se trouve à la croisée des chemins, appelée dorénavant à mener des études critiques sur des produits textuels résultant de l'ingénierie informatique et de l'intelligence artificielle (IA) et à examiner les bouleversements des modes de travail, voire de pensée, associés aux nouvelles pratiques, en particulier la post-édition. Ces innovations obligent en particulier à s'interroger sur les interactions humain-machine, ainsi qu'à mobiliser des compétences alliant les approches critiques des humanités aux méthodes et pratiques du numérique, afin de pouvoir comprendre, dans une perspective citoyenne, les données et les documents numériques, les outils qui les produisent, leurs représentations, les analyses qui en sont faites et leurs usages.

Une bonne compréhension des possibilités réelles qu'offre l'intelligence artificielle et les avancées informatiques en découlant comme la traduction automatique neuronale, ainsi que des limites inhérentes à ces outils, devient un enjeu déontologique et sociétal. Ainsi, une littératie de la traduction automatique (TA), aussi appelée « approche raisonnée des outils de TA » s'impose désormais, de sorte que tout un chacun et, en particulier, la communauté scientifique universitaire - grande utilisatrice de la TA - puisse tirer le meilleur parti des algorithmes de l'intelligence artificielle appliqués à la traduction. Quant aux

traducteurs et traductrices eux-mêmes, il est essentiel que leur formation demeure arrimée au monde du travail en mutation qui les attend, de sorte et qu'ils puissent continuer à jouer leur rôle d'expert linguistique, y compris en ce qui concerne la bonne utilisation de la traduction automatique en vue d'atteindre les niveaux de qualité souhaités.

De fait, les univers de la traductique et de la terminotique ont pris les devants de la scène de la recherche en traductologie, qui se doit désormais d'examiner les multiples aspects sociologiques, ethnologiques, ergonomiques, déontologiques et économiques reliés à l'usage des nouveaux outils du numérique et de l'IA.

Dans le cadre de cet appel, le Département de langues, linguistique et traduction accueille les candidatures qui s'inscrivent dans le champ de la recherche concernant les applications de l'intelligence artificielle à la traduction et notamment la traduction automatique neuronale.

Le statut de titulaire d'une Chaire de recherche du Canada permet de dédier davantage de temps à des travaux de recherche dans sa charge professorale. Les fonctions incluent les activités de recherche, de publication et de rayonnement, l'enseignement aux trois cycles d'études, l'encadrement aux 2^e et 3^e cycles, et toute autre activité prévue à la convention collective des professeures et professeurs de l'Université Laval.

Les candidates et les candidats devront posséder un doctorat dans la discipline concernée et devront fournir la preuve de leur excellence en enseignement et en recherche.

C. Dépôt du dossier et processus de sélection

Le Programme des Chaires de recherche du Canada est fondé sur un engagement indéfectible à l'égard de l'excellence en recherche et en formation. Les candidates et candidats doivent démontrer un apport différentiel important comparativement à des chercheuses ou chercheurs œuvrant dans le même domaine au Canada. Cet apport différentiel se définit entre autres par une évaluation globale des réalisations des personnes candidates notamment en enseignement, en recherche, en supervision d'étudiantes et d'étudiants, en publication, en transfert de connaissances et en leadership. La personne choisie par le Département devra franchir avec succès les deux étapes de sélection interne à l'Université Laval et une évaluation par le Programme des Chaires de Recherche du Canada.

Dossier de candidature (étape 1)

Le dossier de candidature doit comprendre :

1. Un curriculum vitae suivant le modèle des Chaires de recherche du Canada.
2. Une description du programme de recherche proposé (maximum 4 pages) en format PDF.

Pour compléter ces sections, les personnes candidates doivent suivre les [instructions pour les aider à préparer ces documents](#).

3. Une courte lettre de motivation (1 page).
4. Le [formulaire d'auto-identification](#) complété.

Le dossier sera composé de la manière suivante : un fichier pdf qui réunit votre cv, la description de votre programme de recherche et votre lettre de motivation, plus un autre fichier pdf qui correspond à votre formulaire d'auto-identification seulement. Ces deux pièces doivent être transmises dans le même courriel.

Le dossier doit être transmis **au plus tard le 8 novembre 2021, à 16 h (heure de l'Est) à l'adresse suivante : rh-crc@fsh.ulaval.ca**.

Processus de sélection

1. 8 novembre 2021, 16h : Fin de la période de réception des candidatures.
2. Évaluation des candidatures par le Département.
3. Dans le courant du mois de novembre 2021 : Rencontre du Département avec les personnes candidates dont les dossiers auront été retenus.
4. Au plus tard la 3^e semaine de novembre 2021 : Si nécessaire, la personne candidate sélectionnée pourra être appelée à bonifier son dossier.
5. 1^{er} décembre 2021 : Dépôt de la candidature sélectionnée au Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation. Le dépôt sera fait par la Faculté.
6. Mi-février 2022 : Annonce des résultats de l'évaluation (étape 1) par le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation. Transmission des résultats au Département et à la personne candidate retenue. La personne candidate retenue pour passer à la seconde étape de la sélection institutionnelle pourrait être appelée à bonifier son dossier.
7. 25 avril 2022 : Dépôt du dossier complet (comprenant la lettre d'appui facultaire) au Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation pour la 2^e étape de sélection institutionnelle.
8. Juin 2022 : Annonce des résultats finaux du concours institutionnel.
9. Dès que possible, au maximum le 15 décembre 2022 : Dépôt des candidatures par l'Université Laval au Secrétariat des Programmes Inter-organismes à l'Intention des Établissements.

Date d'entrée en fonction : À partir de l'été 2023 (conditionnel à la date de l'annonce du Secrétariat des Programmes Inter-organismes à l'Intention des Établissements). Notez aussi que ce poste est conditionnel à l'obtention de la Chaire par la personne candidate.